

Direction de l'Industrie des
Mines et de l'Energie de la
Nouvelle-Calédonie

Service de l'Industrie

1 ter rue UNGER - Vallée du
Tir
M2
98846 Nouméa

Téléphone :
27 02 30

Télécopie :
27 23 45

Courriel :
Mathieu.nonnon@gouv.nc

Affaire suivie par
Mathieu NONNON

Ligne directe :
27 02 64.

Ligne secrétariat :
27 02 96

N° 2023-DIMENC- 93976

N° 260343-2023/1-
ACTS/DIMENC

La Présidente

- 8 DEC. 2023

à

SOCIETE DES GAZ D'OCEANIE
SOGADOC
BP 7250
98801 NOUMEA CEDEX

En lettre recommandée : 025 259 J2 2 NC

Objet : ARRÊTÉ mettant en demeure la Société des gaz d'Océanie (SOGADOC) de satisfaire aux conditions imposées par le code de l'environnement de la province Sud

Pièce jointe : arrêté n° 5600-2023/ARR

Monsieur Le Directeur,

Je vous prie de trouver ci-joint l'arrêté n° 5600-2023/ARR/DIMENC, mettant en demeure la Société des gaz d'Océanie (SOGADOC) de satisfaire aux conditions imposées par le code de l'environnement de la province Sud.

Je vous prie d'agréer, Monsieur Le Directeur, l'expression de ma considération distinguée.

La Présidente



Sonia BACKES